

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	S785 (112252-119342-114339)
Nom:	Ultrapac Extreme
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4

Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4

Toxicité reproductive, catégorie 1B

Lésion oculaire grave, catégorie 1

Corrosion dermique, catégorie 1

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Danger

Toxicité Aiguë Inconnue

3.0% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif par inhalation.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.
 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de Prudence - Stockage

Garder sous clef.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
SODIUM TRIPOLYPHOSPHATE	7758-29-4	15-40	
Carbonate de sodium	497-19-8	10-30	
Métasilicate de disodium	6834-92-0	10-30	
Proprietary	Mélange	5-10	
Alcools, C6-12, éthoxylés	68439-45-2	1-5	
Pyrophosphate tétrasodique	7722-88-5	0.5-1.5	
Salicylate de méthyle	119-36-8	0.1-1.0	
Alcohols, C10-14, ethoxylated	66455-15-0	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Consulter immédiatement un médecin.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement de protection individuel.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique

ACGIH TLV-TWA

ACGIH-TLV STEL

OSHA PEL-TWA

OSHA PEL-CEILING

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

8.500028 <undefined>Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	Poudre
Aspect	Poudre
Couleur	Rouge
Odeur	Menthe
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	11.7 at 1% solution
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	Pas d'information
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	100 - 223 (212 - 433.4)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	1.251
Hydrosolubilité.	Soluble
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	Pas d'information

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	Pas d'information
Density, lb/gal	10.416

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Sources directes de chaleur.

Matières incompatibles.

Aldéhydes. Cétones. hypochlorite de sodium. Acides. Alcools. Agents oxydants.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Aucun(e) connu(e).

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.****Toxicité aiguë.****Préparation**

LD50 Oral 1,694.00 mg/kg	LD50 Dermal 8,230.00 mg/kg	LC50 Inhalation (Vapor) 290.75 mg/l
------------------------------------	--------------------------------------	---

Informations sur les composants.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 Oral</u>	<u>LD50 Dermal</u>	<u>LC50 Inhalation</u>
497-19-8	Carbonate de sodium	4090 mg/kg Rat	2002	0.8 mg/l Guinea pig (Poussières)
6834-92-0	Métasilicate de disodium	1153 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
68439-45-2	Alcools, C6-12, éthoxylés	N.I.	2500	N.I.
7722-88-5	Pyrophosphate tétrasodique	1000 - 3000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
119-36-8	Salicylate de méthyle	887	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Pas d'information

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas d'information

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques

Toxicité.

48.02% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Carbonate de sodium 497-19-8	-	LC50 96 h Lepomis macrochirus 300 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 310 - 1220 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 265 mg/L
Métasilicate de disodium 6834-92-0	-	LC50 96 h Brachydanio rerio 210 mg/L, LC50 96 h Brachydanio rerio 210 mg/L	-

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS

119-36-8

Nom chimique

Salicylate de méthyle

log POW

2.55

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Shipping Name: Pas réglementé.

IMDG

Nom UN: Pas réglementé.

IATA

Pas réglementé.

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

TSCA	Est conforme
DSL	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECI	-
PICCS	Est conforme
AIIC	Est conforme
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT D2B,E

16. Autres informations

Date de Révision: 5/11/2023 Remplace: 8/1/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 02 - Hazards Identification
 03 - Composition/Information on Ingredients
 09 - Physical & Chemical Information
 15 - Regulatory Information
 16 - Other Information
 Product Composition Changed
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	0	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	B
--------	---	-----------------	---	------------------	---	--------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	0	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
--------	---	-----------------	---	--------------	---	-----------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.